



PROJET PILOTE DE CIRCUIT DE VOITURES TÉLÉGUIDÉES

La Ville met le projet en veille

Saint-Basile-le-Grand, le 16 mai 2022 – Après deux saisons estivales d’essai et une analyse approfondie des taux de fréquentation ainsi que des commentaires reçus, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a décidé de mettre en veille le projet pilote de circuit pour voitures téléguidées.

Les commentaires recueillis quant à l’emplacement choisi ainsi que le faible taux de participation ont mené le conseil municipal à mettre le projet sur la glace pour la prochaine saison estivale. L’utilisation de voitures téléguidées au parc du Ruisseau est donc dorénavant interdite. Une analyse sera faite lors de la réalisation du plan directeur des parcs et espaces verts qui sera complété cette année afin de déterminer si un autre emplacement serait plus approprié pour cette activité.

Rappelons que le projet pilote s’est déroulé en 2020 et 2021 au parc du Ruisseau, plus précisément sur la piste de vélos tout-terrain. Deux jours par semaine, à certaines heures, les amateurs de bolides téléguidés avaient accès au parcours pour pratiquer leur activité. Ce projet est issu du troisième processus de budget participatif tenu en 2016.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca